

Projet Social 2015-2018



Centre Social du Roussillonnais

SOMMAIRE

Glossaire	4
Introduction : le mot de la Présidente	5
1- Le Centre Social du Roussillonnais	7
1-1 Présentation	7
1-1.1 Missions	7
1-1.2 Statut juridique et gouvernance du Centre Social	7
1-1.3 Une fonction d'accueil	8
1-1.4 L'équipe du Centre Social	8
1-1.5 Fréquentation du Centre Social	9
1-2 Modalités d'intervention du Centre Social : une démarche participative	11
1-2.1 Fabriquer du lien social et développer une citoyenneté active	11
1-2.2 Développer une pratique de projet	11
1-2.3 Développer la transversalité	12
2- Environnement du Centre Social : Territoire, Habitants, Politiques et Institutions	13
2-1 Territoire du Centre Social	13
2-2 Profil de la population de la CCPR	15
2-3 Politiques et Institutions	20
3- Analyse de la mise en œuvre du projet actuel	21
3-1 La méthodologie adoptée pour l'évaluation du projet	21
3-2 La vie associative	22
3-3 L'évaluation du projet 2011-2014	23
3-3-1 Enquêtes (voir annexes)	23
3-3-2 Analyse des axes du projet 2011-2014	23
4- Elaboration du projet 2015-2018	26
4-0 Préambule : Méthodologie, Fonction d'Accueil et Accompagnement à la Parentalité	26
4-1 Repenser le Centre Social	29
4-1.1 Redéfinir la fonction accueil	30

4-1.2 Permettre à chacune, chacun, de trouver sa place	30
4-1.3 Encourager la mise en dynamique de projets	31
4-1.4 Mettre en place une organisation lisible et stable	31
4-2 Favoriser le « vivre ensemble »	32
4-2.1 Encourager les rencontres et la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle	33
4-2.2 Lutter contre l'isolement	33
4-2.3 Impulser et consolider la confiance en soi pour favoriser l'intégration sociale	34
4-2.4 Développer la mobilité du Centre Social pour plus de proximité auprès des habitants	35
4-3 Lutter contre la précarité	36
4-3.1 Permettre aux habitants en situation de précarité d'être acteur	36
4-3.2 Prendre en compte l'isolement des populations les plus précaires dans le fonctionnement du Centre Social	37
4-4 Agir avec et auprès des parents	38
4-4.1 Valoriser le potentiel et les compétences éducatives des parents	38
4-4.2 Améliorer le réseau social des parents	39
4-4.3 Favoriser une cohérence éducative sur le territoire	40
4-5 Modalités de suivi du projet 2015-2018	41
Conclusion	44

Fiches action

Annexes :

- Evaluation du projet social 2011-2014
- Enquête réalisée auprès des habitants du Roussillonnais Mai-Juin 2014
- Enquête effectuée auprès des adhérents inscrits à une activité de loisirs adultes
- Enquête effectuée auprès des animateurs des activités de loisirs adultes

GLOSSAIRE

ALSH	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
APMV	Action Promotion en Milieu Voyageur
CA	Conseil d'Administration
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CAM	Centre Aéré Maternel
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCPR	Communauté de Communes du Pays Roussillonnais
CLAS	Contrat Local d'accompagnement à la scolarité
CNAF	Caisse Nationale des Allocations Familiales
CORTA	Coordination Territoriale pour l'Autonomie
CORTI	Coordination Territoriale pour l'Insertion
DSL	Développement Social Local
ESF	Economie Sociale et Familiale
ETP	Equivalent Temps Plein
FAHP	Fonds d'Aide à Projets d'Habitants
FLE	Français Langue Etrangère
IME	Institut Médico-Educatif
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
MIJIR	Mission Locale Jeunes Isère Rhodanienne
MSA	Mutuelle Sociale Agricole
PIA	Point Information Autonomie
PMI	Protection Maternelle et Infantile
RAM	Relais Assistants Maternels
REAAP	Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité
RP	Rhône Pluriel
RSA	Revenu de Solidarité Active
SESSAD	Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile
SEL	Système d'Echange Local
TER	Transport Express Régional
TRIRA	Tri Rhône Alpes
TPR	Transports du Pays Roussillonnais
UMIJ	Union Mutualiste pour l'Insertion et l'Habitat des Jeunes
VCS	Vacances Solidaires Collectives

INTRODUCTION

Le mot de la présidente :

Pour un président de centre social, l'élaboration d'un nouveau projet est un véritable enjeu puisque cette prospective proposée pour les 4 années à venir doit être soumise à l'agrément des administrateurs de la CAF de l'Isère.

Cet agrément s'accompagne, dans un même temps, pour le Centre Social du Roussillonnais, de la formalisation d'un partenariat avec les communes de Péage de Roussillon, Roussillon, Salaise sur Sanne et la CAF de l'Isère à l'aide d'une convention pluri-partite, permettant ainsi à chacun des partenaires de participer à la conduite du projet.

Ce document représentera la ligne directrice des actions à mener par le Centre Social pour les années à venir dans l'animation de la vie locale.

Mais c'est bien en amont que s'est préparé ce projet, dans une démarche participative associant les usagers, les salariés et les bénévoles avec, au cœur de notre préoccupation, les habitants du pays roussillonnais.

La première étape de ce projet s'est articulée autour de deux axes :

- L'évaluation du projet social précédent*
- L'analyse du contexte socio-économique du territoire*

L'évaluation du projet social 2011/2014 a été effectuée à partir d'un premier pré bilan réalisé en 2012 et complété par plusieurs enquêtes en direction des usagers, des adhérents et des habitants.

A cette évaluation a été rajoutée une réflexion sur la gouvernance et le pilotage du centre social.

Le diagnostic social a permis de mettre en évidence des problématiques en évolution sur le territoire telles que le vieillissement, la précarisation et la déscolarisation de la population ainsi que l'accroissement du nombre de familles monoparentales.

Ce diagnostic a été corroboré par l'entrée en Politique de la Ville de certains quartiers des communes de Péage de Roussillon et Roussillon.

Enfin, à l'issue de cette étape, un forum avec les élus des communes de notre agglomération, la CAF et la Fédération des Centres Sociaux de l'Isère a permis de finaliser notre diagnostic et de dégager ainsi des axes de travail :

- ✚ Repenser le Centre Social
- ✚ Favoriser le « Vivre ensemble »
- ✚ Lutter contre la précarité
- ✚ Agir avec et auprès des parents

Une deuxième étape de ce projet s'est donc mise en place, associant salariés, administrateurs et bénévoles par groupe de travail autour de ces axes afin de faire émerger des finalités et de les décliner en objectifs généraux et objectifs opérationnels.

Enfin un plan d'action a été proposé avec des fiches action précisant, pour chacune d'entre elles, sa description, sa finalité, ses moyens de réalisation, ses indicateurs d'évaluation ainsi que les partenaires associés.

De plus, un comité de pilotage spécifique a été créé, associant professionnels, institutionnels, élus et bénévoles et permettant la validation de chaque étape.

Enfin le projet social a été soumis à la validation des instances de gouvernance du Centre Social.

Il a été validé en séance du Conseil d'Administration du 13 janvier 2015.

Le Centre Social du Roussillonnais veut, à travers ce projet ambitieux, continuer à développer une activité locale dense, utile aux habitants, mobilisatrice, impliquant un grand nombre d'usagers.

Cette activité s'enrichira des coopérations toujours recherchées avec les autres acteurs sociaux et nos partenaires publics.

J'espère que ce projet social saura traduire l'intensité de l'engagement de tous les acteurs du Centre Social (usagers, bénévoles, salariés et administrateurs).

Je remercie tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce projet et je réaffirme la volonté de porter ce projet global structurant pour les habitants.



Christiane ROUCOUX

1-1 PRESENTATION

1-1-1 MISSIONS

Le Centre Social du Roussillonnais, situé à Roussillon dans l'agglomération Roussillonnaise depuis maintenant plus de cinquante ans, est un équipement à vocation intercommunale.

La Communauté de Communes du Pays Roussillonnais (CCPR) regroupe 22 communes au sud de l'Isère Rhodanienne et est voisine de 4 autres départements (Rhône, Loire, Ardèche et Drôme). Egalement au cœur d'un bassin d'emploi de plus de 100 000 habitants, cette Communauté de Communes s'est construite autour de 4 villes constituant l'agglomération : Le Péage de Roussillon, Roussillon, Salaise sur Sanne et St Maurice l'Exil.

Avec le temps et l'essor des petites communes, plusieurs centres sociaux se sont développés sur le canton, répondant aux besoins spécifiques de celles-ci. Le rayonnement de notre Centre Social se limite, aujourd'hui, à l'agglomération et le sud du canton (hormis conventions particulières).

Les missions et les grandes orientations du Centre Social du Roussillonnais sont issues de valeurs partagées au sein de la Fédération des Centres Sociaux et inscrites dans sa charte de 2000 : Foyer d'initiatives locales porté par des habitants associés, appuyés par des professionnels capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble d'un territoire et ce, dans le respect de trois valeurs fondatrices : dignité humaine, solidarité, démocratie.

Ces missions et grandes orientations sont structurées autour des attentes formulées par la CNAF pour obtenir un agrément, non pas seulement pour répondre à cette demande, mais parce que ces demandes correspondent aux modes de travail du Centre Social du Roussillonnais :

- Démarche participative dans l'élaboration des projets, dans la mise en place des actions et dans la gouvernance
- Prise en compte des problématiques repérées pour l'action
- Méthodologie de projet passant par l'élaboration collective, la prise en compte de la faisabilité et mise en place d'évaluation.

1-1-2 STATUT JURIDIQUE ET GOUVERNANCE DU CENTRE SOCIAL

La gouvernance du Centre Social est assurée par un Conseil d'Administration (élu par l'Assemblée Générale de l'association) et par son Bureau. Les décisions sont mises en application par l'intermédiaire d'un directeur et des salariés. L'originalité de la gouvernance du Centre Social passe par le fonctionnement des différentes commissions qui proposent les éléments de décision au Conseil d'Administration. Ces commissions sont en effet composées d'administrateurs mais aussi de salariés, de bénévoles et d'adhérents. C'est ce type de fonctionnement qui permet à la gouvernance de prendre en compte les besoins des habitants, des usagers et des adhérents, tout en tenant compte des impératifs institutionnels et financiers, sans que l'un ne prenne trop le pas sur l'autre.

Après différentes phases de gestion (associations d'usagers, association de gestion concertée) depuis sa création en 1963, le Centre Social est, depuis 2001, géré par une association régie par la loi de 1901. Ses statuts ont été revisités en 2008 et dernièrement en 2014 afin de devenir une association gestionnaire à part entière.

Les statuts donnent toute sa place à la démarche participative voulue par le Centre Social. En effet, les habitants peuvent aller de la participation aux activités jusqu'à la décision au Conseil d'Administration, en passant par l'implication dans les activités, dans les commissions, dans l'élaboration du projet etc...

Dans ces statuts, les Communes de Péage de Roussillon, Roussillon et Salaise sur Sanne sont membres de droit de cette association ainsi que la CAF de l'Isère.

Les représentants de ces communes ne se contentent pas de participer au Conseil d'Administration, ils prennent part aux réflexions, aux commissions et aux groupes de travail, ce qui permet une grande richesse dans les approches des différentes questions abordées dans ces groupes.

En effet, ces quatre institutions sont les principaux partenaires financiers faisant l'objet d'une convention de gestion.

Il est à noter que la contribution financière de la CAF est complétée par le versement d'une subvention et qu'elle met du personnel et des bâtiments à disposition de l'association.

1-1-3 UNE FONCTION D'ACCUEIL

Le Centre Social du Roussillonnais porte, dans son projet, une attention privilégiée à la qualité de l'accueil et est très orienté depuis de nombreuses années sur les actions à visées intergénérationnelles ainsi que sur les actions visant à la prise en charge des publics en difficulté. Une attention particulière est aussi apportée pour obtenir ou tout au moins aller vers une mixité des publics au sein du Centre Social.

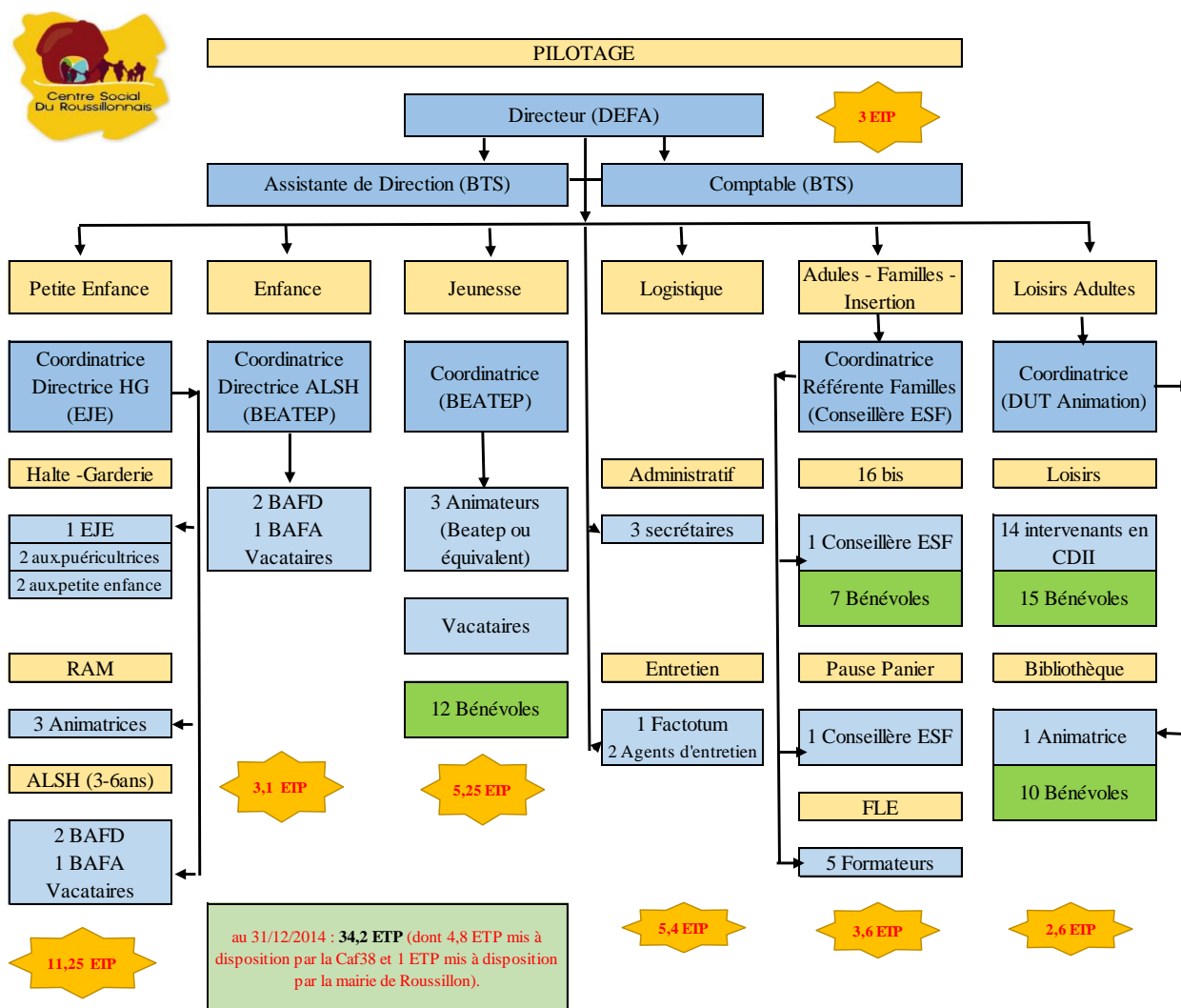
Bien évidemment, ces prises en charges spécifiques n'empêchent pas le Centre Social de s'adresser à l'ensemble de la population.

1-1-4 L'EQUIPE DU CENTRE SOCIAL

Le Centre Social s'appuie sur une équipe composée fin 2014 :

- de salariés : 88 salariés dont 6 mis à disposition par la CAF, 1 mis à disposition par la mairie de Roussillon et 81 salariés directement employés par l'association, ce qui représente au total 34,2 équivalent temps plein
- de personnes ressources : animateurs bénévoles, administrateurs, personnes s'investissant dans certaines actions du Centre Social ainsi que dans les réseaux partenariaux.

ORGANIGRAMME



1-1-5 FREQUENTATION DU CENTRE SOCIAL

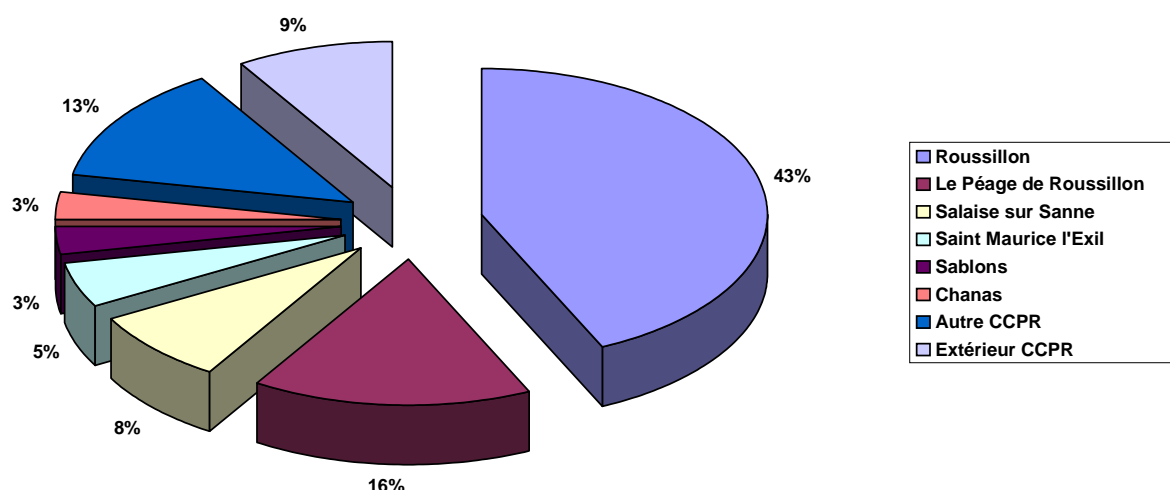
Les personnes fréquentant le Centre Social peuvent être des usagers ou des adhérents.

- Les usagers viennent au Centre Social pour profiter d'un service sans passer obligatoirement par une adhésion au Centre Social (permanence CAF, consultation PMI...)
- Les adhérents participent aux activités proposées par le Centre Social et possèdent une carte d'adhérent leur permettant de participer à la vie du Centre Social (Conseil d'Administration, Assemblée Générale...)

Les cotisations des adhérents alimentent le Fonds d'Aide à Projets d'Habitants qui permet aux habitants d'obtenir une aide financière du Centre Social pour mettre en place des actions reconnues par le comité de pilotage de ce fonds comme participant au projet du Centre Social.

La répartition des 1715 adhérents en 2013-2014 montre bien que le Centre Social du Roussillonnais a une influence beaucoup plus importante sur l'agglomération (Roussillon, le Péage de Roussillon, Salaise sur Sanne et St Maurice l'Exil).

Répartition adhérents 2014-2015



On voit bien que plus de 70% des adhérents proviennent de l'agglomération alors que celle-ci représente moins de 50% de la population.

Le Centre Social du Roussillonnais est structuré autour d'activités réparties en secteurs :

- Le pilotage
- La logistique
- Le secteur Petite Enfance : RAM (Relais Assistants Maternels), CAM (Centre Aéré Maternel), Halte-Garderie, Espace Bébé, Pôle Ressources Petite Enfance et Handicap Isère Pluriel
- Le Club de l'enfance
- Le secteur Jeunes
- Le secteur Adultes Famille/ Insertion/ Développement Social Local
- Les activités de Loisirs Adultes (ateliers, Connaissance de la Région)
- La bibliothèque

Toutefois, depuis de nombreuses années, le Centre Social essaie de faire vivre une transversalité entre les secteurs, par exemple à travers les actions collectives famille, l'accueil. Le pôle pilotage et le pôle logistique comprenant les secrétaires, une comptable, une assistante de direction, un factotum et des agents d'entretien sont des éléments qui participent à cette transversalité et cette participation est déterminante pour la réussir.

Les activités proposées par les différents secteurs se situent pour la plupart dans les murs du Centre Social appartenant à la CAF de l'Isère, mais le Centre Social essaie aussi de sortir hors des murs afin d'aller à la rencontre des habitants de l'agglomération pour être davantage à proximité de la population (quartiers, communes, autres manifestations...)

1-2 MODALITES D'INTERVENTION DU CENTRE SOCIAL : UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE

Le Centre Social a, depuis de nombreuses années, mis en place une démarche participative qui doit faciliter l'émergence de dynamiques collectives et faciliter l'insertion du plus grand nombre dans son environnement.

La participation des habitants est primordiale à l'organisation et à la gestion du Centre Social afin de leur permettre une implication effective dans l'élaboration et la conduite de projets.

La lettre circulaire de la CNAF rappelle les différents niveaux d'engagement, à savoir :

- La présence, consommation de services ou d'activités
- L'implication dans une instance d'information et de consultation
- La contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif
- La collaboration « permanente » et la prise de responsabilité
- La contribution au processus de décision

De la même façon, de manière collective, les différents acteurs veillent à ce que le Centre Social reste un équipement de proximité au service des habitants.

La colonne vertébrale de cette logique de projet à long terme est depuis fort longtemps déclinée par tous les acteurs du Centre Social et doit continuer à l'être, il s'agit du développement de la citoyenneté active et la création de lien social.

1-2-1 FABRIQUER DU LIEN SOCIAL ET DEVELOPPER UNE CITOYENNETE ACTIVE

Le Centre Social du Roussillonnais a vocation à fabriquer du lien social en conjuguant trois niveaux d'interventions interactifs et nécessairement complémentaires :

- Le niveau individuel, que la personne soit bien avec elle-même,
- Le niveau collectif, que la personne soit bien avec son groupe d'appartenance,
- Le niveau sociétal, que la personne ait toute sa place dans la société.

Il vise également à **développer une citoyenneté active** en permettant à chacun d'être citoyen c'est-à-dire de se donner le pouvoir, les moyens, le droit de prendre part à la vie de la société.

Pour cela, le Centre Social met en place depuis de nombreuses années et continuera de mettre en œuvre une pratique d'accompagnement des habitants. Cette pratique consiste en un positionnement permanent des acteurs du Centre Social, non pas faire pour les habitants, mais faire avec et si possible faire faire par eux.

1-2-2 DEVELOPPER UNE PRATIQUE DE PROJET

Ce type de pratique est exigeant et demande, à partir d'un recueil de demandes et à de centres d'intérêts communs, de mettre en place une dynamique collective.

La volonté du Centre Social est d'arriver, à travers ce recueil de demandes, à rassembler des publics

différents autour de projets. Cette dynamique doit passer par la fixation d'objectifs à atteindre à travers différentes actions, mais surtout à mettre en place des critères d'évaluation dès le départ de l'action, afin de pouvoir réviser au fur et à mesure la conduite du projet en fonction de l'évaluation permanente.

1-2-3 DEVELOPPER LA TRANSVERSALITE

Cette pratique est le préalable à tout bon fonctionnement des activités afin d'aller vers la mixité sociale à l'intérieur du Centre Social. Ce mode de travail est exigeant pour les animateurs car ils doivent, au lieu de se concentrer uniquement sur le fonctionnement de leur activité, élargir l'horizon des participants à la vie globale du Centre en les informant et en les sollicitant pour y participer. Cela permet au Centre Social de s'enrichir de visions et de compétences complémentaires par la mise en synergie des adhérents, des bénévoles ainsi que des salariés du Centre Social.

Cette synergie permet par la suite d'assurer un fonctionnement cohérent dans les différentes activités et dans les différents secteurs du Centre Social.

Le précédent projet social mettait l'accent sur ces modalités d'intervention. Le projet à venir devra renforcer ces pratiques durant les 4 ans à venir.

2 ENVIRONNEMENT DU CENTRE SOCIAL : TERRITOIRE, HABITANTS, POLITIQUES ET INSTITUTIONS

2-1 TERRITOIRE DU CENTRE SOCIAL

Le territoire d'intervention du Centre Social est principalement le canton (cf carte du canton) mais la zone d'influence est essentiellement sur les communes de l'agglomération (Roussillon, Le Péage de Roussillon, Salaise sur Sanne, St Maurice l'Exil).

Le Centre Social ne peut construire son projet sans prendre en compte les besoins et évolutions de l'environnement socio-économique.

A partir des données de l'INSEE, de la CAF et de Pôle Emploi, nous pouvons dresser une analyse des évolutions passées et les documents du Conseil Général, du Conseil Régional, de Rhône Pluriel nous permettent de projeter les évolutions à venir.

En effet, si le pays Roussillonnais reste encore, pour une partie de la population, dépendant du Grand Lyon, les évolutions de ces dernières années (implantation d'une zone commerciale, désertification des centres villes avec la disparition des petits commerces, investissements pour la zone industrialo-portuaire) devraient amener à moyen terme une certaine indépendance ainsi qu'un moindre flux de déplacement pour un grand nombre d'habitants.

Pour le moment, le développement démographique se construit toujours avec un fort taux de déplacement sur la région lyonnaise. En témoigne l'utilisation importante des parkings près des gares et des parkings relais.

Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi et résidant sur le territoire de la CCPR

Sources : Insee, RP2006 et RP2011 exploitations principales.

	2011	%	2006	%
Ensemble	19 827	100	18 641	100
Travaillent :				
dans la commune de résidence	4 219	21,3	4 226	22,7
dans une commune autre que la commune de résidence	15 608	78,7	14 415	77,3
➤ située dans le département de résidence	9 168	46,2	8 660	46,5
➤ située dans un autre département de la région de résidence	6 198	31,3	5 557	29,8
➤ située dans une autre région en France métropolitaine	217	1,1	185	1,0
➤ située dans une autre région hors de France métropolitaine (Dom, Tom, étranger)	25	0,1	14	0,1

La mise en place de la nouvelle zone industrialo-portuaire sur Salaise sur Sanne devrait, à terme, amener plus de 2 000 emplois supplémentaires dans l'agglomération et devrait donc réduire ces flux migratoires.

La poursuite de l'aménagement des zones commerciales devrait, elle aussi, amener un renforcement en termes d'emploi sur le secteur.

Il faudra toutefois vérifier que cela ne se fasse pas au détriment de l'équilibre qui caractérise le pays Roussillonnais entre les zones rurales et urbaines qui ont, jusqu'à aujourd'hui, démontré leur complémentarité.

Parallèlement au grand développement des zones commerciales, le petit commerce, souhaité par la population, a du mal à se maintenir.

La CCPR a mis en place un service de transport qui a pris une grande importance pour les déplacements, au moins le long de l'axe St Clair du Rhône/Chanas. Ce service permet à de nombreux habitants de se déplacer beaucoup plus aisément que précédemment même si les communes ne sont pas toutes desservies avec la même qualité.

Il reste à ce service de transport à adapter son fonctionnement pour les petites communes qui ne sont pas desservies par la ligne principale. En effet, pour les habitants de celles-ci, les TPR n'ont pas pu remplacer de manière efficace le service qu'avait mis en place Mobil' Service (association à l'initiative des habitants) les années précédentes, tant au niveau du transport que de la création de lien entre les usagers.

LA DYNAMIQUE TERRITORIALE

Il existe 3 autres centres sociaux sur le territoire de la CCPR, l'OVIV au nord du canton (rayonnant sur les communes d'Auberives sur Varèze, Cheyssieu et Vernioz), le Fil de Lambre au sud-est (rayonnant sur les communes de Sonnay, Agnin, Anjou et Bougé Chambalud) et les 4 Vents au nord-est (rayonnant sur les communes de St Romain de Surieu, La Chapelle de Surieu, Ville sous Anjou et Assieu). Ces centres sociaux se développent sur leur territoire, ce qui amène des changements sur le positionnement du Centre Social dont le champ d'action, hormis pour la petite enfance, se limite de plus en plus à l'agglomération Roussillonnaise et le sud de celle-ci.

En ce qui concerne les gens du voyage, le Centre Social du Roussillonnais participe à la prise en charge des actions menées en direction de cette population avec l'APMV (Action Promotion en Milieu voyageur) par le biais de sorties familiales, accompagnement scolaire...

La coordination du contrat local de sécurité s'est bien affirmée : le volet prévention (groupe de paroles, accompagnement des parents, soutien aux victimes, soutien à la fonction parentale) s'est concrétisé ainsi que la relation avec la gendarmerie et la justice.

La coordination entre professionnels et le travail en réseau commencent à bien fonctionner et permettent au Centre Social de ne pas être isolé dans le cadre de ses actions. Bien souvent d'ailleurs le Centre Social est à l'initiative de la mise en place de ces réseaux et se retrouve souvent, du fait de sa maîtrise sur ce sujet, en position de coordination (exemples : Développement Social Local aux Ayencins et haut Roussillon, réseau insertion).

La politique sociale s'appuie également sur un tissu associatif très riche ainsi que sur des services municipaux, en particulier enfance jeunesse. Les possibilités offertes sont bien connues des jeunes.

La politique culturelle s'est développée par le biais de Travail et Culture (reconnaissance départementale, régionale et par l'Education Nationale par la signature d'une convention de jumelage) et par des projets présentés par les commissions culturelles des différentes communes.

2-2 PROFIL DE LA POPULATION DE LA CCPR

Indicateurs démographiques CCPR

	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2006	2006 à 2011
Variation annuelle de la population en nombre d'habitants (base 31 351 en 1968)	+1 505	+2 303	+3 879	+3 155	+ 4 013	+2 889
Taux de natalité (‰)	15,5	12,0	13,6	12,5	13,1	13,0
Taux de mortalité (‰)	8,5	8,2	8,1	7,7	7,0	7,2

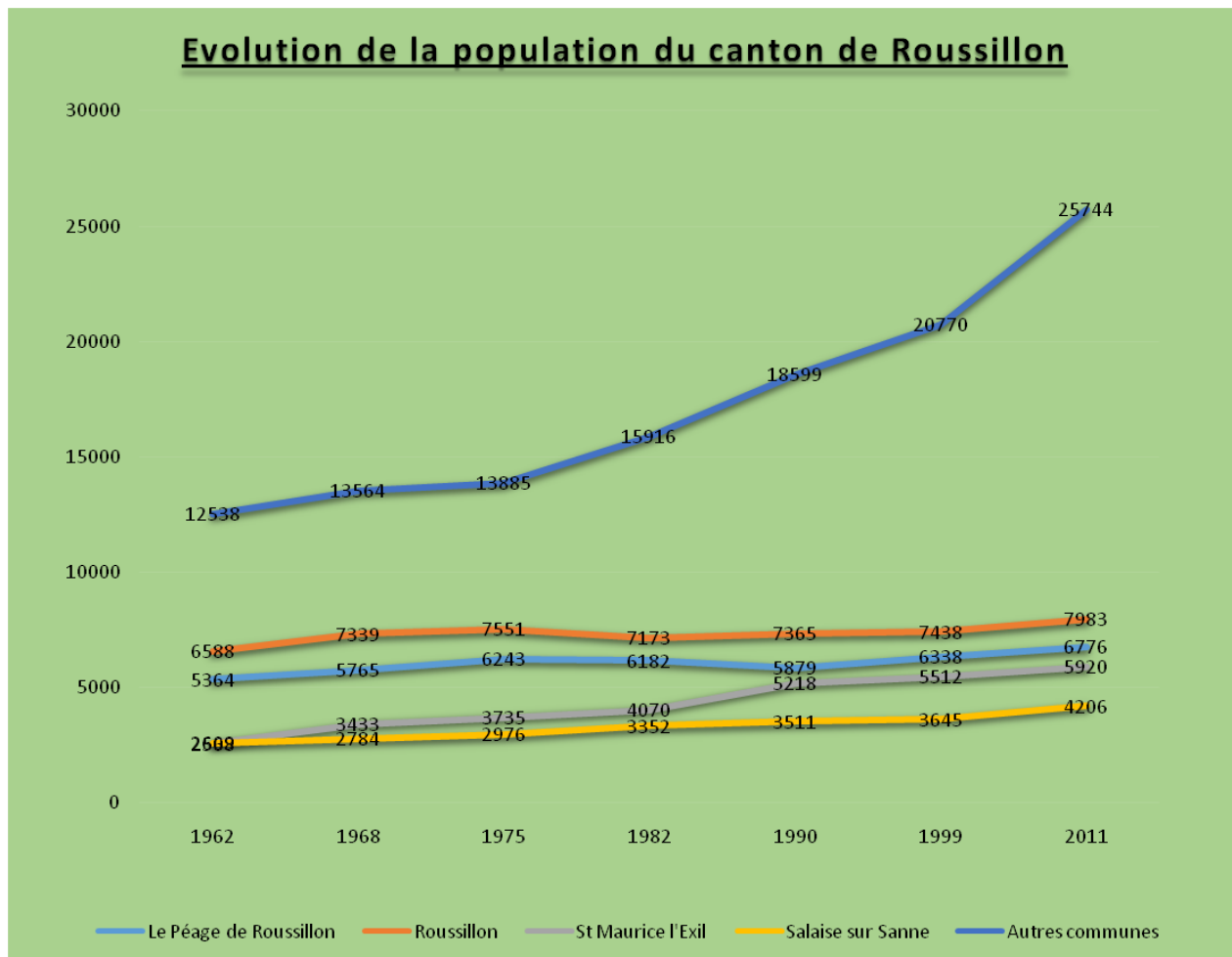
Ces dernières années, la population de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais a connu une croissance importante de presque 16% depuis 1999 et de presque 6% depuis 2007 (statistiques de 2011) soit une moyenne annuelle de 1,2%, pour atteindre 50 629 habitants.

L'agglomération composée des 4 communes compte 24 885 habitants, soit près de la moitié de la population totale. C'est la première fois que les petites communes comptent un nombre d'habitants supérieur à celui de l'agglomération.

Sur les douze dernières années, l'évolution a en effet été plus importante dans les petites communes que dans l'agglomération puisque, sur cette dernière, Le Péage de Roussillon et Roussillon n'ont connu une évolution que d'environ 7%. Seule Salaise sur Sanne a connu le même taux d'évolution que le restant de la Communauté de Communes à plus de 15%.

Ces chiffres sont à comparer avec ceux du département qui eux n'ont progressé que de 4%. Cela montre l'attrait du territoire.

Le graphique ci-après montrant l'évolution du nombre d'habitants depuis les années 60 souligne bien le développement important des autres communes par rapport à l'agglomération.



POPULATION VIEILLISSANTE

A noter que dans cette population, la Communauté de Communes accueille une proportion de personnes de plus de 65 ans un peu en dessous de la moyenne nationale (16,58% pour 17,1%). Toutefois, il faut impérativement prendre en compte le fait que Roussillon et Le Péage de Roussillon, les deux communes les plus proches et les plus utilisatrices du Centre Social, sont quant à elles bien au-delà de cette moyenne, puisque respectivement 19,27% et 22,4% de leur population dépasse 65 ans.

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Sources : Insee, RP2006 et RP2011 exploitations principales.

JEUNESSE

En ce qui concerne les jeunes de moins de 20 ans, la Communauté de Communes se situe un peu au-dessus de la moyenne nationale. Pour cette tranche de population les écarts entre Le Péage de Roussillon et le reste de la Communauté de Communes se retrouvent inversés par rapport à la part de population de plus de 65 ans (- 2%).

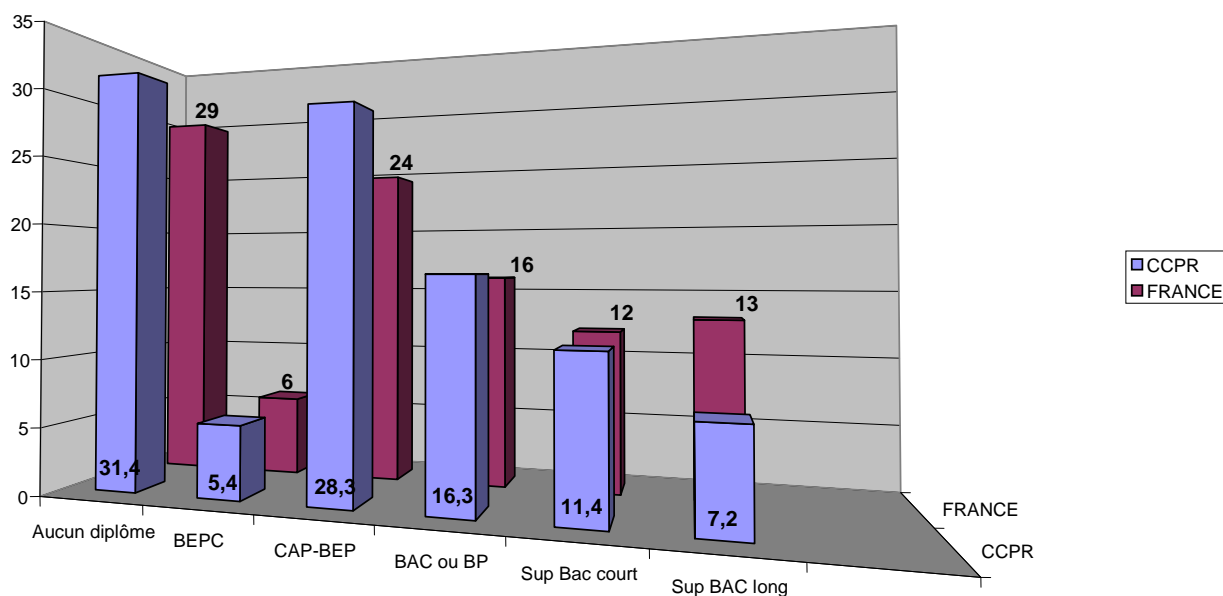
NIVEAU SCOLAIRE

La Communauté de Communes présente une particularité, vraisemblablement due à sa situation géographique par rapport aux universités et aux grandes écoles (entre autres). C'est le faible taux de la population de plus de 15 ans possédant des diplômes supérieurs au baccalauréat et surtout le faible taux de personnes de plus de 15 ans ayant obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur long. Si l'on compare avec les statistiques nationales, les personnes n'ayant pas de diplôme ou ayant un CAP/BEP sont beaucoup plus nombreuses que sur le territoire national (voir ci-dessous graphique en pourcentage).

A noter d'ailleurs que ce nombre important de personnes sans diplôme se voit conforter actuellement par une augmentation de la déscolarisation dès le collège dans la CCPR.

Ces constats, s'ils se confirment, empêcheront cette population de bénéficier de la nouvelle attractivité de ce territoire.

Comparaison diplômes population de plus de 15 ans



FAMILLES MONOPARENTALES

Il est à noter une forte augmentation du nombre de familles monoparentales, puisque, au niveau de la Communauté de Communes, la population allocataire de la CAF révèle un taux de 19,5% sur le territoire. Les chiffres de l'INSEE sur la population totale (taux de 10,5%), même s'ils sont moins spectaculaires, montrent eux aussi une hausse de ce type de ménage.

POPULATION D'ORIGINE ETRANGERE

Une autre caractéristique de la population de l'environnement du Centre Social est le fort taux de personnes immigrées.

En effet si la moyenne sur la Communauté de Communes (8,89%) se situe juste au-dessus de la moyenne nationale (8,4%), les communes de l'agglomération Roussillonnaise, sauf Salaise sur Sanne, sont bien au-delà de cette moyenne, allant jusqu'à plus du double (20,96%) au Péage de Roussillon (12,04% pour Roussillon et 10,89% pour St Maurice l'Exil).

SITUATION DE L'EMPLOI

Le bassin Roussillonnais reste touché par un taux de chômage (11,5% au sens du recensement) nettement supérieur à celui du département (10,7%). Là encore, il faut noter une grande différence entre le taux de chômage au sens du recensement dans l'agglomération (allant même jusqu'à plus de 18% au Péage de Roussillon).

Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans

Sources : Insee, RP2006 et RP2011 exploitations principales.

	2011	2006
Nombre de chômeurs	2 555	2 196
Taux de chômage en %	11,5	10,6
Taux de chômage des hommes en %	9,1	7,2
Taux de chômage des femmes en %	14,2	14,7
Part des femmes parmi les chômeurs en %	57,3	62,8

REVENUS DES FAMILLES

On peut aussi remarquer que les revenus nets moyens déclarés par les ménages de la Communauté de Communes (24 020 € par foyer fiscal) sont inférieurs à ceux du département (25 880 € par foyer fiscal) alors que le nombre de bénéficiaires du RSA se situe dans la moyenne départementale (2,5%).

CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

Les catégories socioprofessionnelles sont à peu près stables, notamment les professions intermédiaires et les cadres. On observe cependant une petite baisse en pourcentage du nombre d'ouvriers, une stagnation du nombre d'exploitants agricoles, une poursuite lente de la baisse du nombre d'artisans commerçants et chefs d'entreprise, ainsi qu'une légère hausse de la catégorie des employés.

EMP G3 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle



Sources : Insee, RP2006 et RP2011 exploitations complémentaires lieu de travail.

Bien évidemment, ces caractéristiques de la population sont intégrées dans le projet du Centre Social qui a bien pour vocation de contribuer à prendre en considération les difficultés sociales, économiques et culturelles des habitants.

Les principales données prises en compte dans l'élaboration du projet social 2015- 2018 sont le vieillissement de la population et sa précarisation, l'augmentation du taux de chômage, le nombre important d'immigrés et de bénéficiaires du RSA ainsi que le fort taux de familles monoparentales.

2-3 POLITIQUES ET INSTITUTIONS

LES COMMUNES

Les politiques communales ont peu changé jusqu'en 2014.

Il faudra toutefois évaluer rapidement les modifications qui vont être apportées aux politiques de Péage de Roussillon et Roussillon, la majorité ayant changé lors des dernières élections municipales. Cela pourrait amener à rechercher de nouveaux équilibres entre les communes.

LA CCPR

La CCPR continue de prendre une place de plus en plus importante même si elle n'a pas toutes les compétences. Elle assure pleinement la voirie, les ordures ménagères et les transports très utilisés au sein de l'agglomération. Elle a une compétence partielle en termes de prévention, de logement, de développement économique, de sport et de culture. Toutefois la CCPR semble arriver à des limites financières et la question de l'élargissement de ses compétences et de ses investissements est posée. Les réflexions menées en ce moment sur la petite enfance et la jeunesse risquent de se voir confrontées à ces réalités.

Le Péage de Roussillon et Roussillon ont été retenus comme nouveaux quartiers au titre de la Politique de la Ville du fait de leurs revenus en dessous du seuil prévu nationalement. La mise en place de cette Politique a été confiée à la CCPR. Le Centre Social sera partie prenante pour participer à tout projet émergent dans le cadre de cette Politique. L'axe de réussite scolaire semble une des priorités à retenir pour l'élaboration d'actions à ce niveau au regard des résultats en matière de déscolarisation.

LA CAF DE L'ISERE

Pour le Centre Social du Roussillonnais, la CAF de l'Isère est un des acteurs incontournables vu sa participation importante au financement, à la gouvernance du Centre Social et à son implication à travers le contrat enfance jeunesse. La CAF reste historiquement un soutien indéfectible pour ce centre social notamment dans le financement par le biais des prestations de service en rapport aux activités mais aussi par le biais d'un financement sur ses fonds locaux et avec une mise à disposition gratuite de 1 600 m² de locaux.

LE CONSEIL GENERAL DE L'ISERE

Tout comme la CAF, le Conseil Général de l'Isère est un partenaire privilégié du Centre Social.

Depuis de longues années, toutes nos actions d'insertion (Pause Panier – 16 Bis) reçoivent un soutien financier et humain très important de la même manière que le RAM.

Sans ces soutiens, le Centre Social n'aurait pas la même reconnaissance sur le territoire au niveau de son implication sociale.

Même si les subventions du Conseil Général sont en diminution, nous savons pouvoir compter sur son soutien pour les prochaines années.

3 ANALYSE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET ACTUEL

Pour pouvoir inscrire le projet à mettre en place dans la continuité de l'action du Centre Social du Roussillonnais, il faut d'une part évaluer les actions menées dans le cadre du projet précédent, d'autre part tenir compte des demandes des habitants, des adhérents qui ressortent des enquêtes menées dans le but de mieux appréhender leurs demandes et de les faire participer à l'élaboration de ce projet dès le début de sa construction.

Bien évidemment il est aussi indispensable de tenir compte de la situation et de l'environnement, des partenaires.

3-1 LA METHODOLOGIE ADOPTEE POUR L'EVALUATION DU PROJET

Plusieurs étapes ont été réalisées pour assurer le suivi et l'évaluation du projet social 2011-2014.

- Tout d'abord, un point de situation important a été fait fin 2012 à l'initiative du Conseil d'Administration.
- Différentes enquêtes et évaluations ont été conduites, à savoir :
 - Enquête sous forme de questionnaire auprès de 568 usagers du secteur activités de loisirs adultes : conçue par secteur d'activités, réalisée au 1^{er} trimestre 2014 avec un taux de réponse de 41%
 - Enquête sous forme de questionnaire auprès de 34 animateurs du secteur activités de loisirs adultes : réalisée au 1^{er} trimestre 2014 avec un taux de réponse de 50%
 - Enquête sous forme de questionnaire auprès de 189 habitants du Roussillonnais : conçue par des salariés et administrateurs, elle a été réalisée courant juin 2014, exploitée et analysée par des administrateurs, des salariés et des bénévoles. La restitution fut le travail d'une administratrice.
 - Evaluations par secteur d'activités : La synthèse a été réalisée par une administratrice en juillet 2014 en lien avec le Bureau et la direction du Centre Social.
- Une rencontre des élus des communes de l'agglomération a été organisée en septembre 2014 autour de 4 axes de réflexion proposés par les administrateurs et les salariés à partir des diagnostics des différentes enquêtes (Enfance-jeunesse, séniors-personnes âgées, famille-parentalité, pauvreté-précarité). Ce forum a réuni, outre les élus, la plupart des salariés, les membres du CA, des bénévoles actifs, la CAF de l'Isère et la Fédération des Centres Sociaux de l'Isère (plus de 60 participants).
L'animation a été assurée par les membres du Conseil d'Administration et des salariés. Les synthèses ont été réalisées par une administratrice.

A l'issue de ces différentes étapes, la phase d'élaboration du nouveau projet social a été entreprise par la mise en place d'un comité de pilotage ayant en charge la validation des différentes étapes du projet. Ce comité de pilotage s'est réuni le 1 décembre 2014.

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 16 décembre 2014, a validé les axes du projet social.

Le Bureau a ensuite validé ce projet le 7 janvier 2015.

Enfin, le Conseil d'Administration a entériné le projet final lors de sa séance du 13 janvier 2015.

3-2 LA VIE ASSOCIATIVE

Avant de commenter les actions entreprises durant ces 4 années, il est important de s'arrêter sur la fonction de direction et la gouvernance de l'association.

FONCTION DE DIRECTION

En 2011, le sous-directeur a démissionné et le directeur a été remercié, ce qui a entraîné des difficultés dans le travail d'équipe. Pendant 6 mois, le remplacement a été assuré par la CAF de l'Isère dans l'attente du recrutement d'un nouveau directeur.

En 2012, une nouvelle organisation a été mise en place : suppression du poste de directeur adjoint remplacé par une assistante de direction permettant une meilleure organisation administrative et évitant les dysfonctionnements liés à une impression de double direction. Ce changement d'organisation a nécessité du temps, de la remise en question...

GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION

Le Conseil d'Administration a connu de nombreuses turbulences. En 2012 un nouveau directeur est arrivé ; de plus, de nombreux administrateurs ne se sont pas représentés après de longues années d'engagement associatif.

Aujourd'hui seuls deux administrateurs ayant participé à l'élaboration du Projet Social 2011-2014 restent au Conseil d'Administration. Tous les autres administrateurs sont nouveaux et n'ont pas l'histoire de l'association.

Trois présidents différents se sont relayés et le Bureau est renouvelé à 50% chaque année.

Tous ces changements ont complexifié le challenge de construire, évaluer et animer le projet.

L'enjeu majeur pour le Centre Social est de composer un Conseil d'Administration qui soit représentatif de la diversité de nos secteurs d'activités. En effet, la taille de la structure, le nombre de secteurs et de salariés font que peu de bénévoles franchissent le pas pour devenir membre du Conseil d'Administration et, aujourd'hui, plusieurs secteurs d'activités ne sont pas représentés au Conseil d'Administration.

LES COMMISSIONS

Les commissions composées d'administrateurs, d'adhérents, de bénévoles et de salariés furent mises en place. Les commissions Communication et Tarification ont bien fonctionné contrairement à la commission Veille Locale qui n'a pas obtenu le résultat escompté.

La commission Accompagnement de Projets a nécessité une clarification au démarrage de ses travaux.

Le travail d'une commission n'est appréciable que si les bénévoles s'y engagent avec des salariés. Nous devons revoir le fonctionnement en sensibilisant mieux les administrateurs et les bénévoles.

A/ Commission Tarification

Cette commission qui existe depuis longtemps a continué à faire un point sur les aspects techniques liés aux paiements des familles.

Toujours attentive aux préoccupations des plus modestes, le travail de la commission a permis une meilleure organisation du pôle administratif par des propositions.

Cette commission très technique demande des compétences particulières et peu de bénévoles s'y investissent.

B/ Commission Communication

Tous les objectifs de cette commission ont été atteints avec une forte participation des administrateurs et des adhérents.

Après de longues réflexions, tous nos outils de communication ont été revus ou créés (plaquettes, livret d'accueil, site web...)

Aujourd'hui nous devons réfléchir à redonner un nouvel élan à cette commission, la communication étant toujours à retravailler quelle que soit la structure et elle doit évoluer avec l'actualité.

C/ Commission Veille Locale

Evaluer les besoins des habitants, cette mission pour un centre social n'a pas semblé mobiliser.

Par manque d'intérêt et en raison des difficultés surement liées aux problèmes de gouvernance, le travail de cette commission n'a pas abouti.

D/ Commission Accompagnement de Projets

Cette commission fonctionne au gré des projets.

On note une bonne participation mais un nouveau règlement a perturbé voire irrité quelques bénévoles, le nouveau règlement prévoyant la validation des projets par le Bureau. Certains d'entre eux se sont donc sentis privés du pouvoir de gérer leur budget propre.

Pour les habitants et les usagers, cette commission est la plus facile à appréhender car les décisions qui sont prises à l'issue des commissions sont concrètes et immédiatement applicables

3-3 EVALUATION DU PROJET 2011-2014

Il convient de se reporter aux différentes annexes pour mieux appréhender l'évaluation du projet 2011-2014.

3-3-1 ENQUETES (Voir annexes)

Pour cette analyse, trois enquêtes ont été menées auprès des animateurs des activités de loisirs adultes, auprès des adhérents inscrits à une activité adulte et une autre auprès des habitants roussillonnais.

De ces différentes enquêtes, nous notons des éléments d'analyse communs qui se retrouvent dans les trois.

- La création de lien à l'intérieur d'une activité ou d'un service qui se fait bien. On note toutefois que la transversalité a du mal à permettre le passage d'une activité à l'autre.
- La satisfaction de la qualité des activités proposées par le Centre Social ainsi que la qualité de l'accueil.
- Le manque de connaissance du fonctionnement du Centre Social et de son rôle d'accompagnement de projets.
- Le manque de sentiment d'appartenance à un projet commun.

3-3-2 ANALYSE DES AXES DU PROJET 2011-2014

Lors de l'élaboration du projet social 2011-2014, quatre axes prioritaires avaient été définis.

Ces axes et les objectifs qui en découlent ont été évalués afin de pouvoir prendre en compte ces éléments dans la construction du projet à venir.

❖ Le premier axe portait sur « FAVORISER ET DYNAMISER L'IMPLICATION DES HABITANTS ».

Pour cet axe, certains objectifs ont été atteints : prendre en compte la parole des habitants, participation à la vie locale, le constat est donc plutôt positif.

Chaque secteur d'activité fait effectivement en sorte de solliciter et d'impliquer les adhérents et les projets sont travaillés en concertation avec les usagers.

Toutefois force est de constater que, si le nombre d'adhérents est en progression constante (+ 23% entre 2011 et 2014), c'est toujours le même noyau qui se mobilise et il est difficile de le renouveler : Parvenir à mixer les publics constitue toujours un véritable challenge.

D'autre part il apparaît toujours que, si le Centre Social est connu et reconnu comme le démontre l'enquête, son aspect associatif est complètement inconnu.

Les actions qui sont menées au niveau de l'insertion et de l'intégration donnent à certains l'impression d'un Centre Social qui fonctionne pour les « pauvres » et les administrateurs, les salariés, les bénévoles doivent lutter contre ces préjugés qui semblent écarter certaines énergies du Centre Social.

Il faut noter aussi que ces deux dernières années les actions autour de la parentalité, du secteur jeunes, du FLE (Français Langue Etrangère) sont porteuses d'un nouvel essor, les premiers résultats laissant entrevoir une perspective intéressante quant à l'implication des habitants et le renouvellement des adhérents. Le nombre d'adhérents au secteur jeunes a augmenté de 70% sur les 4 dernières années et le nombre d'adhérents au FLE de 86% sur la même période.

❖ Le second axe était de « MIEUX REpondre AUX ATTENTES DES HABITANTS ».

Quel que soit le secteur d'activité, les actions entreprises l'ont été en fonction des publics et de l'évolution de leurs attentes.

Les ALSH ont revisité leur projet pédagogique pour coller à l'évolution des demandes apparues ces dernières années.

La halte-garderie a dû s'adapter pour tenir compte de la paupérisation du public tout en respectant les exigences de la CNAF.

Un Pôle ressources « handicap » a vu le jour et la notion de « handicap » est devenue une priorité au Centre Social et, malgré un local inadapté, l'accueil de personnes porteuses de différents handicaps est en augmentation.

La réalité du territoire évoquée dans le contexte au niveau de l'accueil de la population étrangère nous a amené à réfléchir et à développer l'action FLE en partenariat avec l'ADOMA.

Les activités de loisirs adultes se sont renouvelées tout en gardant un équilibre entre anciennes et nouvelles activités. Le socle d'activités qui se poursuit permet de conserver d'anciens adhérents tout en accueillant de nouveaux.

Le secteur jeunes, grâce aux moyens mis en place par la commune de Roussillon, a pu amplifier son action à travers diverses activités, accompagnement scolaire soutenu par un travail individuel avec chaque famille, mais aussi Café des parents ... Ces actions nous font dire que cette orientation directrice a été respectée.

Pour terminer sur le travail en partenariat avec les acteurs locaux, les actions se sont poursuivies voire développées à travers, entre autres, deux DSL qui ont été menés à leur terme, un troisième restant sans effet.

- ❖ Le troisième axe était de « RENFORCER ET DYNAMISER LE FONCTIONNEMENT DEMOCRATIQUE DE L'ASSOCIATION ».

La situation présentée précédemment (chapitre 3-2 sur la vie associative) explique la difficulté à atteindre le premier objectif. Cependant, plusieurs outils ont été développés et diffusés afin de mieux faire connaître le fonctionnement du Centre Social (livret d'accueil...)

Le travail avec la Fédération des Centres Sociaux de l'Isère nous a permis d'aboutir à une refonte des statuts ainsi qu'à la mise en place d'une formation des nouveaux administrateurs. Ce travail entrepris devrait se faire sentir et, nous l'espérons, se traduira par une stabilité au niveau du Conseil d'Administration.

- ❖ Le quatrième axe visait à « ENGAGER UNE REFLEXION AUTOUR DE LA DEFINITION DU TERRITOIRE D'INTERVENTION » mais n'avait pas été décliné de manière opérationnelle donc n'a pu être évalué.

4-0 PREAMBULE : METHODOLOGIE POUR L'ELABORATION DU PROJET 2015-2018

Après la phase d'évaluation et de diagnostic, plusieurs réunions avec les salariés, les administrateurs, les élus et les bénévoles ont eu lieu. Les axes prioritaires à développer durant ces prochaines années ont émergé et ont été validés durant ces réunions et doivent permettre de répondre au mieux aux demandes des habitants ainsi qu'aux manques relevés ces dernières années. Bien évidemment, ces axes prioritaires ne viennent en aucun cas modifier le fonctionnement général du Centre Social du Roussillonnais qui reste un lieu d'animation globale. Le travail en réseau auquel participe et contribue le Centre Social permet et permettra de prendre en compte les problématiques de la population locale et d'y répondre de la manière la plus participative en tentant, à chaque fois que cela est possible, de transformer les actions en lien social et en développement de la citoyenneté.

La transversalité mise en place au sein du Centre Social permet de mettre en synergie les compétences, afin de pouvoir évaluer les besoins globaux, donner les réponses les plus appropriées et pas seulement en réponse directe au problème posé. Ces modes d'intervention développés dans la présentation du Centre Social restent d'actualité et continueront donc à être mis en œuvre pour atteindre les objectifs visés dans les axes retenus.

Pour approfondir et développer ces axes de travail, après avoir présenté les axes et la méthode de travail à l'ensemble des personnes accompagnant le projet, quatre groupes comprenant chacun un salarié et un administrateur référents ont été constitués et ont travaillé sur les objectifs à viser à travers ces axes.

Ces objectifs ont été déclinés en objectifs opérationnels et en actions puis en fiches action. Après chaque réunion, les travaux étaient remis à une coordinatrice chargée d'envoyer à tous les acteurs l'avancée des travaux et de recueillir leurs avis afin de retransmettre aux groupes.

Un comité de pilotage intégrant les référents de groupes ainsi que les personnes accompagnant le projet (CAF de l'Isère, Fédération des Centres Sociaux de l'Isère...) a suivi et validé ces travaux avant leur présentation au Conseil d'Administration.

La démarche de construction du projet devrait permettre (en ayant associé les différents acteurs) d'avancer de manière active et dynamique vers la réalisation des axes retenus qui sont les suivants et vont être déclinés ci-après.

- « Repenser le Centre Social »
- Favoriser le « vivre ensemble »
- Lutter contre la précarité
- Agir avec et auprès des parents

Avant de présenter nos 4 axes et en tenant compte de la circulaire CNAF, deux thèmes nous sont apparus comme éléments constitutifs (ou fils conducteurs) qui traverseront l'ensemble des travaux présentés :

- La fonction d'accueil
- L'accompagnement à la parentalité

La Fonction d'accueil

Accueillir n'est pas une simple convention, elle relève de la générosité, de l'ouverture aux autres et de la solidarité. L'accueil est pour nous une qualité sociale avant d'être une qualité individuelle.

Cette pratique à la fois ordinaire et complexe est une interaction essentielle entre le centre social et les habitants qu'il reçoit. L'accueil est un pivot de notre centre puisque nous prenons le temps d'échanger, d'informer, d'orienter la personne qui franchit le seuil de notre structure.

Le Centre Social du Roussillonnais doit être identifié comme un lieu d'accueil où les habitants peuvent exprimer leurs problèmes quotidiens, leurs idées, leurs projets, leurs envies en empathie. Cette fonction d'accueil (d'écoute) est particulièrement importante pour les personnes isolées, en détresse sociale ou stigmatisées.

Nous retrouvons donc, dans le développement de notre nouveau projet social, une attention particulière sur cette préoccupation essentielle : « *Accueillir au centre social* ».

L'accompagnement à la parentalité

Le Centre Social, dans le cadre de la prestation de service « Actions Collectives Familles » propose des espaces et des actions d'accompagnement à la parentalité.

Au-delà du référent famille qui est garant de la prise en compte de cette thématique, c'est l'ensemble des animateurs du Centre Social qui accueille la famille dans sa globalité.

Quand un bébé, un enfant, un adolescent est accueilli dans nos activités, la place, le rôle et la valorisation du rôle des parents et des grands-parents est au centre des projets.

Des actions spécifiques sont proposées par les parents : « café des parents », conférences thématiques, « break des parents » ... D'autres actions sont mises en place où parents et enfants participent ensemble : sorties familiales, ateliers de Noël...

Un travail de partenariat se développe autour de la thématique parentalité (participation aux commissions de veille locale, réseau petite enfance, pôle ressource handicap...). Nous travaillons à renforcer les liens avec l'éducation nationale pour soutenir les enfants et les parents dans leurs difficultés face à la scolarité.

Les familles confrontées à des difficultés d'éducation et qui nous connaissent nous interpellent facilement. Aussi, il est pour nous important d'aller à la rencontre des familles sur leur lieu de vie dans notre territoire d'intervention (cf. fiches actions).

Les professionnels écoutent, rassurent, orientent. Les parents ont besoin de se rencontrer, de partager des expériences éducatives, d'être valorisés dans leur fonction, de s'accorder du temps pour vivre des moments de partage hors du quotidien quel que soit leur âge... Le travail ne manque pas !

RECAPITULATIF DES OBJECTIFS DES AXES DU PROJET SOCIAL 2015-2018

Axe	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels
Repenser le Centre Social	Redéfinir la fonction Accueil	Créer un environnement accueillant
		Développer des espaces de convivialité
		Privilégier un savoir-faire centré sur l'écoute active, la disponibilité, la confidentialité et l'assertivité
	Permettre à chacune, chacun de trouver sa place	Définir les rôles et les places de chacune des catégories d'acteurs
		Créer de nouvelles coopérations
		Favoriser le débat et la participation des habitants
	Encourager la mise en dynamique de projets	Former et accompagner les acteurs
		Créer des parcours d'engagement
		Définir des indicateurs de valorisation
	Mettre en place une organisation lisible et stable	Clarifier les rouages du Centre Social et leur articulation
Connaître et définir le territoire		
Renforcer et développer les partenariats		
Favoriser le « vivre ensemble »	Encourager les rencontres et la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle	Créer et développer des espaces de mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle
		Développer des actions et projets favorisant cette mixité
		Valoriser et accompagner des projets d'habitants
	Lutter contre l'isolement	Repérer les situations d'isolement des personnes
		Renforcer le partenariat associatif et institutionnel du Centre Social
	Impulser et consolider la confiance en soi pour favoriser l'intégration sociale	Développer notre action en faveur de l'expression et de la communication
		Valoriser les compétences de chacun
		Favoriser l'accès à des pratiques artistiques et culturelles
		Aider les personnes à être bien dans leur corps
	Développer la mobilité du Centre Social	Favoriser la connaissance et l'apprentissage tout au long de la vie
Proposer des espaces de rencontres entre habitants		
Lutter contre la précarité	Permettre aux habitants en situation de précarité d'être acteur	Favoriser les démarches autonomes et la confiance en soi des personnes en situation de précarité
		Dynamiser et permettre la mise en lien des habitants
	Prendre en compte l'isolement des populations les plus précaires dans le fonctionnement du Centre Social	Evaluer et répondre aux besoins des habitants qui se précarisent
		Proposer une offre adaptée aux personnes âgées précarisées
Agir avec et auprès des parents	Valoriser le potentiel et les compétences éducatives des parents	Mettre en place des actions parents, enfants et grands-parents
		Aider les parents à avoir un rôle dans l'accompagnement de la scolarité de leurs enfants
		Accompagner les parents à avoir un cadre éducatif
	Améliorer le réseau social des parents	Créer une dynamique de groupe favorisant l'échange du vécu
	Favoriser le mixage des populations	
	Favoriser une cohérence éducative sur le territoire	Mettre en place des actions communes avec les partenaires éducatifs du territoire
Amener les familles à rencontrer les acteurs éducatifs		

4-1 « REPENSER LE CENTRE SOCIAL »

Cet axe est prioritaire car il est apparu au groupe de travail que les éléments d'analyse sur les difficultés de fonctionnement, de communication devaient amener une réflexion urgente sur ces questions de gouvernance et de communication interne et externe.

Profitant de ce temps de réflexion lié à l'élaboration du nouveau projet social, il nous paraît important de redéfinir et/ou clarifier les rôles et places de chacune des différentes catégories d'acteurs (habitants, adhérents, bénévoles, administrateurs, salariés).

Même si cela peut s'expliquer par des changements nombreux de direction ces dernières années, il n'en reste pas moins que cela vaut la peine de réfléchir au positionnement de chaque acteur au sein du Centre Social pour servir l'intérêt collectif.

LE POINT DE DEPART EST DE CONSTRUIRE A PARTIR DE L'EXPRESSION DE CHACUN

L'expression des habitants demeure la raison d'être du Centre Social. Il faut construire à partir de leur demande, l'individu demeurant au cœur de l'action.

Notre réflexion nous amène à nous réapproprier ces buts que nous formulons de la façon suivante :

- Favoriser l'épanouissement de la personne,
- Développer la citoyenneté,
- Renforcer la prise en compte de l'intérêt général

Nous déclinons ainsi chacun de ces buts :

- L'épanouissement de la personne avec 3 portes d'entrée :
 - la responsabilité qui mène à la structuration (organisation, anticipation, adaptation),
 - l'autonomie qui confère la sécurité (matérielle, affective, morale),
 - la dignité, source de plaisir (prendre sa place, partager, valoriser)
- La citoyenneté s'appuyant sur la prise d'initiative (individuelle, collective, associative) et qui conduit à la prise de conscience de ses droits et ses devoirs.
- L'intérêt général reposant sur les fondements de la loi 1901, de l'Education Populaire¹ et de la laïcité.

L'analyse de la situation fait émerger l'idée de fluidité à rechercher dans la relation au temps, dans la relation entre le Centre Social et son environnement, entre le Centre Social et le territoire, entre les orientations politiques et leur mise en œuvre sur le plan technique mais aussi fluidité dans la

¹ Une définition parmi d'autres de l'éducation populaire :

C'est l'éducation qui n'est pas cadrée dans les structures traditionnelles de la famille, de l'école ou de l'université.

C'est l'éducation au sein du « temps de loisirs », oui, mais par la pratique volontaire de la vie de groupe, la confrontation, le partage.

C'est aussi l'éducation de chacun par chacun : l'éducation qui ne vient pas d'en haut, des classes dominantes, mais qui cherche à refondre la culture populaire en accordant une égale dignité à toutes les classes de la société.

C'est l'apprentissage de la citoyenneté : la citoyenneté qui n'est pas seulement la politisation mais une pratique active : art de parler en public, de savoir écouter, de gérer un groupe, de s'intégrer à la société...

Jacques Bertin

relation avec les habitants et dans les relations internes.

C'est à partir de la mise en place de cette fluidité que pourront être dépassées les difficultés apparues ces dernières années dans la gouvernance et les relations à l'interne et à l'externe.

Cette fluidité doit donc sous tendre la mise en place de l'axe « repenser le Centre Social ».

Cet axe sera mis en action à travers quatre grands objectifs généraux dans une démarche qui, chronologiquement, vise à prendre en compte la personne qui franchit le seuil du Centre Social pour la première fois.

- Redéfinir la fonction accueil en ne limitant pas cette notion à l'espace accueil mais en l'élargissant bien à tous les espaces et tous les acteurs du Centre Social.
- Permettre à chacune et chacun de trouver sa place en s'appuyant sur une reconnaissance et une confiance mutuelle indispensables pour développer un esprit de coopération.
- Encourager la mise en place de projets en se centrant sur le sens de l'action afin de dynamiser l'agir ensemble.
- Mettre en place une organisation lisible et stable en s'adossant au projet, en passant par une connaissance approfondie de l'environnement et en prenant compte les enjeux financiers.

4-1-1 REDEFINIR LA FONCTION ACCUEIL

La fonction Accueil doit être repensée dans sa globalité. Cette fonction ne se limite pas à l'espace accueil mais concerne bien tous les espaces et tous les acteurs qui interviennent au Centre Social.

La fonction Accueil s'appuie sur des valeurs telles que la bienveillance, la congruence, le respect et l'adaptabilité. Il s'agira également d'optimiser le savoir-être.

Les objectifs opérationnels sont :

- **Créer un environnement accueillant**
- **Développer des espaces (lieux, temps) de convivialité**
- **Privilégier un savoir-faire centré sur l'écoute active, la disponibilité, la confidentialité et l'assertivité (fiche action 1 : Partager pour accueillir)**

A partir du moment où la personne est accueillie et se sent en confiance, il est important qu'elle trouve sa place afin de s'épanouir.

4-1-2 PERMETTRE A CHACUNE, CHACUN, DE TROUVER SA PLACE

Cet objectif s'appuie sur la reconnaissance et la confiance mutuelles nécessaires pour développer un esprit de coopération. De la même manière, à l'implication des habitants vient s'adosser la capacité d'autogestion.

Les objectifs opérationnels sont :

- **Définir les rôles et les places de chacune des catégories d'acteurs**
- **Créer de nouvelles coopérations**
- **Favoriser le débat et la participation des habitants (fiche action 2 : Organiser pour bâtir)**

4-1-3 ENCOURAGER LA MISE EN DYNAMIQUE DE PROJETS

Cet objectif est sous-tendu par l'idée de dynamiser « l'agir ensemble », ce qui suppose de se centrer sur le sens de l'action et donc sur les enjeux qualitatifs en s'appuyant sur :

- La connaissance de l'éducation populaire et de la loi 1901
- Une implication militante dans le cadre d'un engagement formel ou non formel

Les objectifs opérationnels sont :

- **Former et accompagner les acteurs (fiche action 3: Penser ensemble pour agir)**
- **Créer des parcours d'engagement**
- **Définir des indicateurs de valorisation**

4-1-4 METTRE EN PLACE UNE ORGANISATION LISIBLE ET STABLE

Cette organisation lisible et stable doit s'adosser au projet, passer par une connaissance approfondie de l'environnement et prendre en compte les enjeux financiers.

Les objectifs opérationnels sont :

- **Clarifier les rouages du Centre Social et leur articulation (projets, statuts, organigramme, pilotage et instances)**
- **Connaître et définir le territoire**
- **Renforcer et développer les partenariats avec les collectivités locales, territoriales, avec les associations et les institutions (fiche action 2 : Organiser pour bâtir)**

4-2 FAVORISER LE « VIVRE ENSEMBLE »

Un des points qui est fortement ressorti de l'analyse du contexte ainsi que des enquêtes est celui de la diversité des usagers du Centre Social, des adhérents, mais aussi à l'externe de la population qui est établie sur l'agglomération et sur la CCPR.

En effet, cette population est diverse tant dans les tranches d'âge représentées que par la provenance, habitants venus dans le territoire pour travailler sur la grande région, habitants établis depuis très longtemps, habitants émigrés depuis plus ou moins longtemps.

Diversité aussi au niveau des revenus avec, on l'a vu dans le contexte du territoire, mais on le vit aussi à l'intérieur du Centre Social, une augmentation du nombre de personnes avec des revenus faibles, voire très faibles.

Le taux de chômage important sur l'agglomération et le manque de qualification des demandeurs d'emplois entraînent inévitablement des stratégies de repli sur soi ou sur son cercle familial.

On a vu aussi les écarts de niveau de formation, les situations des familles monoparentales, l'importance du nombre de personnes âgées etc... toutes ces situations amènent le développement de complexes rendant difficile le mélange avec les autres.

Il est aussi apparu dans l'analyse du contexte les difficultés pour la garde éventuelle des enfants avec les répercussions que cela peut avoir sur l'organisation familiale.

Le constat est aussi fait d'une pauvreté sociale accentuée le dimanche, les mois de juillet et août, les personnes ne pouvant pas partir se sentant abandonnées, les activités régulières s'arrêtant aussi.

Certains facteurs d'isolement ont aussi été pointés du doigt :

- difficultés de mobilité,
- difficultés économiques,
- problèmes de santé

Toutes ces populations en situation difficile se trouvent exposées au risque d'isolement et cela nous amène à développer un axe prioritaire pour les années à venir visant à favoriser le « vivre ensemble », tant à l'interne du Centre Social qu'à l'externe avec les réseaux et la présence du Centre Social dans les quartiers.

Cet axe sera développé en plusieurs objectifs :

- Encourager les rencontres et la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle
- Lutter contre l'isolement
- Impulser et consolider la confiance en soi pour favoriser l'intégration sociale
- Développer la mobilité du Centre Social pour plus de proximité avec les habitants.

4-2-1 ENCOURAGER LES RENCONTRES ET LA MIXITE SOCIALE, CULTURELLE ET INTERGENERATIONNELLE

Les objectifs opérationnels sont :

- **Créer et développer des espaces de mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle**
 - ✓ Epicerie sociale et solidaire,
 - ✓ Espace de vie convivial et enrichissant (**fiche action 4**)
 - ✓ Café des parents et grands-parents,
 - ✓ rencontres semaine bleue,
 - ✓ aménager les abords du Centre Social

- **Développer des actions et projets favorisant la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle**
 - ✓ le jeu, un outil de mixité
Le jeu semble un vecteur de mélange des populations qui gagnerait à être travaillé.
Nous avons l'expérience de Festijoux qui permet de mixer des publics d'âges et d'horizons très différents.
 - ✓ le numérique, un outil de mixité
 - ✓ cycle de découvertes de différentes cultures
 - conférences,
 - films,
 - sorties.
 - ✓ la cuisine, un outil de mixité
 - cuisine des régions,
 - cuisine du monde (petit déjeuner du monde)
 - ✓ musique et danse, outils de mixité

- **Valoriser et accompagner des projets d'habitants**

4-2-2 LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT

Les objectifs opérationnels sont :

- **Repérer les situations d'isolement des personnes**
 - ✓ Identifier les facteurs d'isolement
 - l'isolement géographique,
 - la maladie/traumatisme,
 - une rupture familiale conflictuelle ou géographique,
 - la non maîtrise de la langue française,
 - l'âge,
 - le chômage
 - ✓ Identifier les publics susceptibles d'être touchés par l'isolement
 - les jeunes déscolarisés,
 - les parents de jeunes enfants,
 - les demandeurs d'emploi,
 - les retraités,
 - les personnes en situation de handicap (temporaire ou permanent),

- les familles monoparentales, les nouveaux arrivants sur le territoire (mutation, demande d'asile politique ...),
 - les personnes illettrées ou ne parlant pas français
- **Renforcer le partenariat associatif et institutionnel du Centre Social**
- ✓ Pour mieux identifier ces publics
 - créer un réseau de veille qui permettrait d'identifier les problématiques de l'isolement (**fiche action 5**)
 - travailler avec les associations d'aide à domicile et autres comme le groupe jeunes déjà en réseau pour les jeunes avec la CCPR
 - ✓ Pour les sortir de leur isolement
 - favoriser la création de réseaux de solidarité (ex : SEL, co-voiturage...)
 - Informer les habitants sur les associations et actions existantes sur le territoire (16 Bis lieu d'accueil, sorties familiales, connaissance de la région, FLE, illettrisme, toutes nos activités...)

4-2-3 IMPULSER ET CONSOLIDER LA CONFIANCE EN SOI POUR FAVORISER L'INTEGRATION SOCIALE

Les objectifs opérationnels sont :

- **Développer notre action en faveur de l'expression et de la communication**
 - ✓ Contre l'illettrisme,
 - ✓ Le FLE,
 - ✓ La langue des signes
- **Valoriser les compétences de chacun :**
 - ✓ Utiliser le Centre Social pour valoriser les habitants, Café des Parents, Pause Panier, Expositions des créatifs, Expo en bibliothèque ou dans le Centre Social (de peinture, papier déchiré, de peinture sur sable, de peinture avec de la cire...) et développer nos actions de valorisation « nos adhérents ont du talent, expo Photo...
- **Favoriser l'accès à des pratiques artistiques et culturelles**
 - ✓ sortie cinéma le dimanche après-midi,
 - ✓ activité théâtre,
 - ✓ projets artistiques ponctuels (Carnaval, modelage, graff, photo, etc...)
- **Aider les personnes à être bien dans leur corps**
 - ✓ gym douce,
 - ✓ image de soi (coiffure et esthétique),
 - ✓ balade,
 - ✓ piscine
- **Favoriser la connaissance et l'apprentissage tout au long de la vie (**fiche action 6**)**
 - ✓ conférence, débat ...
 - ✓ développer les compétences informatiques (nos ateliers informatiques),
 - ✓ accompagner les habitants dans la découverte des nouvelles technologies et pratiques innovantes (fête de l'Internet...),
 - ✓ préparation à la retraite (gérer son temps libre, garder ses petits-enfants...)

4-2-4 DEVELOPPER LA MOBILITE DU CENTRE SOCIAL POUR PLUS DE PROXIMITE AUPRES DES HABITANTS

Les objectifs opérationnels sont :

- **Proposer des espaces de rencontres entre habitants (ex : DSL, Jardins partagés, Ados'Cité...)**

- **Développer et pérenniser les actions itinérantes du Centre Social**
 - ✓ RAM,
 - ✓ Break des parents,
 - ✓ Initiation à l'informatique,
 - ✓ Accueil des gens du voyage.

« Aller vers » semble une nécessité puisque l'isolement par définition n'est pas un choix mais une conséquence (chômage, santé, culture, veuvage...)

4-3 LUTTER CONTRE LA PRECARITE

Cet axe a été choisi comme prioritaire car tous les indicateurs, externes et internes, nous montrent que cette précarisation tend à augmenter de manière très importante dans le territoire.

Ces indicateurs sont autant les indicateurs de l'INSEE (taux de chômage, niveau de revenus, niveau de diplôme, etc..) que les indicateurs internes.

En effet nous voyons augmenter le public pour les permanences CAF et nos conseillères en ESF ont dû mettre en place une permanence supplémentaire pour pouvoir répondre aux demandes urgentes.

Nous constatons également l'apparition d'un public de retraités pauvres, d'une population de jeunes qui renoncent aux activités car elles sont trop onéreuses.

Nous avons également pu remarquer que ces difficultés économiques se traduisent aussi au niveau du mode de garde des enfants et de demande d'accompagnement scolaire.

Le nombre de personnes sans domicile fixe qui vient solliciter le Centre Social est lui aussi en augmentation ainsi que le nombre de demandeurs d'asile. Leurs demandes se situent autant au niveau du logement que de la demande d'aide alimentaire.

Cet axe sera traité à travers deux grands objectifs généraux :

- Permettre aux habitants en situation de précarité d'être acteur
- Prendre en compte l'isolement social des populations les plus précaires dans le fonctionnement du Centre Social

4-3-1 PERMETTRE AUX HABITANTS EN SITUATION DE PRECARITE D'ETRE ACTEUR

Les objectifs opérationnels sont :

- **Favoriser les démarches autonomes et la confiance en soi des personnes en situation de précarité**
 - ✓ Avoir au Centre Social des actions spécifiques d'insertion (lieu d'accueil, épicerie sociale) en lien avec la Corti du Conseil Général de l'Isère
 - ✓ Proposer de l'accompagnement individuel et collectif dans nos actions
 - ✓ Réorienter l'épicerie sociale avec le public orienté par le service social et les nouveaux publics, personnes âgées, travailleurs pauvres (**fiche action 7**)
 - ✓ Avoir une attention particulière pour que, dans chaque action du Centre Social, les personnes soient actrices
- **Dynamiser et permettre la mise en lien des habitants**
 - ✓ S'appuyer sur la mise en place des conseils citoyens pour la Politique de la Ville
 - ✓ Etre garant de la place des habitants dans les commissions réseau Roussillonnais, santé, logement, vie sociale, jeunesse avec la CCPR
 - ✓ Valoriser le Centre Social comme espace de solidarité, mise en lien, échange de savoirs (accompagnement scolaire, dons, coups de mains, échanges de services) : (**fiche action 8**)
 - ✓ Accompagner vers le réseau associatif comme «Rebonlire» pour l'illettrisme, associations caritatives pour l'alimentaire et le vestimentaire, Trira pour le numérique
 - ✓ Orienter les publics vers les services sociaux et avoir des liens réguliers avec eux (comités techniques des actions, repas de Pause Panier)

- ✓ Dynamiser la commission Accompagnement de Projets, la mettre en lumière, communiquer sur son rôle et son soutien financier

4-3-2 PRENDRE EN COMPTE L'ISOLEMENT DES POPULATIONS LES PLUS PRECAIRES DANS LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE SOCIAL

Les objectifs opérationnels sont :

- **Evaluer et répondre aux besoins des habitants qui se précarisent**
 - ✓ Proposer des activités accessibles en fonction des revenus (quotient familial pour les sorties familiales, activités de loisirs, ALSH, séjours)
 - ✓ Proposer des activités peu chères (accompagnement scolaire, Café des parents, bibliothèque, ateliers animés bénévolement)
 - ✓ Proposer des temps forts ouverts à tous, réguliers et gratuits (Carnaval, fête du Centre Social, d'internet...)
 - ✓ Faciliter l'intégration par l'apprentissage de la langue à moindre coût
 - ✓ Permettre l'accès aux technologies numériques (impression, accès internet)
 - ✓ S'appuyer sur les permanences CAF pour mieux connaître le public (famille, RSA, personnes âgées) (**fiche action 12**)
 - ✓ Tenir compte de l'impact de la société de consommation dans l'accompagnement des publics en précarité
- **Proposer une offre adaptée aux personnes âgées précarisées**
 - ✓ Faire connaître le Centre Social auprès des personnes âgées (**fiche action 9**)
 - ✓ Travailler avec les CCAS pour connaître les besoins des personnes âgées
 - ✓ Pratiquer des tarifs en fonction du quotient familial qui tiennent compte de la solitude (veuvage)
 - ✓ Etre en lien avec la CORTA (service autonomie du Conseil Général) et orienter la population vers les PIA (point d'information autonomie) pour l'accès aux droits
- **Savoir gérer les publics en grande précarité**
 - ✓ Accueil d'urgence (logement, alimentaire, violence)
 - ✓ Accueillir, écouter, rassurer les jeunes en errance, les demandeurs d'asile déboutés.

4-4 AGIR AVEC ET AUPRES DES PARENTS

Plusieurs facteurs apparaissant dans l'étude du contexte ont amené la réflexion du Centre Social à choisir ce sujet comme un des axes prioritaires pour les années à venir.

Le premier élément d'analyse qui nous est apparu est l'augmentation des familles monoparentales dans le territoire avec toutes les difficultés que cela peut amener au niveau des positionnements familiaux (papa, maman) et l'isolement familial qui en découlent souvent.

Dans le même ordre d'idée la forte proportion de familles séparées et recomposées peut entraîner les mêmes questionnements sur les positionnements et amener des difficultés pour accompagner les enfants.

Il est relevé aussi dans le contexte une forte proportion de nouvelles familles qui s'installent dans la région. Ces différents éléments conduisent à des relations plus distendues avec des grands-parents pour cause d'éloignement ou de recomposition de foyers. Cet éloignement des familles entraîne souvent une difficulté supplémentaire pour avoir un soutien familial dans la prise en charge des enfants.

Il apparaît aussi que le nombre de personnes sur le territoire ayant des niveaux de formation faible peut être mis en relation avec les difficultés des parents à suivre la scolarité de leurs enfants, à les accompagner et à mettre en place un cadre de vie.

Cela s'accompagne par une désaffection des parents dans les réunions depuis la maternelle jusqu'au lycée.

Il est noté aussi de grosses difficultés face à l'éducation des enfants, difficultés exprimées par les parents lors de différentes rencontres, parents absents, parents démunis, parents en grande difficulté eux-mêmes (de langage, face au numérique etc...)

Les différences d'appréhension de l'éducation des enfants par les différentes communautés sur le territoire provoquent aussi des difficultés de compréhension, d'acceptation et d'accompagnement.

Lorsque l'on rajoute toutes les difficultés au niveau des ressources qui amènent moins de prise en charge à l'extérieur, donc moins d'aide, il nous a paru évident de mettre cet axe en priorité aussi pour les quatre ans à venir. Cela apparaît d'autant plus important qu'il semblerait que le Centre Social soit un vecteur facilitateur dans les relations familiales et dans l'accompagnement.

Trois grands objectifs sont déclinés ci-après pour cette priorité :

- Valoriser le potentiel et les compétences éducatives des parents
- Améliorer le réseau social des parents
- Favoriser une cohérence éducative sur le territoire.

4-4-1 VALORISER LE POTENTIEL ET LES COMPETENCES EDUCATIVES DES PARENTS

Les objectifs opérationnels sont :

- **Mettre en place des actions parents, enfants, grands parents**
 - ✓ Halte-garderie : pot d'accueil, fête de Noël, fête de fin d'année
 - ✓ Ram : temps collectifs

- ✓ ALSH : sorties parents, projets parents, semaine bleue
 - ✓ Participation des familles dans les activités, réunions, camps, fêtes
 - ✓ Accueil Pause Panier
 - ✓ Animations ponctuelles inter-générationnelles jeunes
 - ✓ Temps forts inter générations : Carnaval, Festijoux, Olympiades, fête internet, fête du Centre Social
 - ✓ Sorties familiales, séjours (**fiche action 10**)
 - ✓ Espace bébé
 - ✓ Animation de la salle d'attente de la PMI
 - ✓ Espace de lecture parents/enfants (bibliothèque)
- **Aider les parents à avoir un rôle dans l'accompagnement de la scolarité de leurs enfants**
- ✓ Accompagnement scolaire des jeunes
 - ✓ Accompagnement scolaire enfance (**fiche action 11**)
 - ✓ Accompagnement lecture individuelle
 - ✓ Break des parents
 - ✓ CESC : Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté
 - ✓ Accueil individuel des familles par les professionnels
 - ✓ Accompagnement spécial AMPV
- **Accompagner les parents à avoir un cadre éducatif**
- ✓ Conférences
 - ✓ Café des parents
 - ✓ Accompagnement aux vacances individuelles et collectives
 - ✓ Accueil individuel des familles par les professionnels
 - ✓ Préparation camps
 - ✓ Les vendredis entre nous UMIJ, mairie de Salaise sur Sanne, planning familial, Centre Social, Trait d'Union (association médiation familiale)
 - ✓ Galipette (lieu d'accueil enfants/parents Salaise sur Sanne)

4-4-2 AMELIORER LE RESEAU SOCIAL DES PARENTS

Les objectifs opérationnels sont :

- ✓ **Créer une dynamique de groupe favorisant l'échange du vécu**
 - ✓ Espace bébé
 - ✓ Animation salle d'attente PMI
 - ✓ Revoir accueil de la permanence CAF (**fiche action 12**)
 - ✓ Pôle Ressources Petite Enfance Handicap Isère Pluriel
 - ✓ Temps collectifs du RAM
 - ✓ Sorties parents ALSH
- ✓ **Favoriser le mixage des populations (social et ethnique)**
 - ✓ Revoir l'accueil de la permanence CAF
 - ✓ Temps forts : Festijoux, Carnaval, temps festifs des ALSH et halte-garderie
 - ✓ Pôle Ressources Petite Enfance Handicap Isère Pluriel

4-4-3 FAVORISER UNE COHERENCE EDUCATIVE SUR LE TERRITOIRE

Les objectifs opérationnels sont :

- **Mettre en place des actions communes avec les partenaires éducatifs du territoire**
 - ✓ Café des parents itinérant (**fiche action 13**)
 - ✓ Galipette (lieu d'accueil enfants/parents de Salaise sur Sanne)
 - ✓ Pôle Ressources Petite Enfance Handicap Isère Pluriel
 - ✓ Réunion CCPR groupes jeunes
 - ✓ Cellule de veille éducative jeunes
 - ✓ Création d'un réseau enfance
 - ✓ Passerelle avec l'association Pass-R'Ailes
 - ✓ Comité de pilotage accès aux vacances
 - ✓ Réunions partenaires
 - ✓ Sessad et IME

- **Amener les familles à rencontrer les acteurs éducatifs**
 - ✓ Revoir l'accueil de la permanence CAF
 - ✓ Café des parents
 - ✓ Break des parents et association Rebonlire
 - ✓ Tous les espaces d'accueil : connaître et orienter

4-5 MODALITES DE SUIVI DU PROJET 2015-2018

Evaluer, c'est d'abord mesurer, mais aussi apprécier la valeur du projet ou de l'action, sa mise en œuvre, ses résultats au regard des missions et des objectifs initialement prévus.

L'évaluation permet de clarifier et d'ajuster nos objectifs, de vérifier nos pratiques, d'améliorer notre action et d'aider à la décision. C'est un processus permanent qui sera utilisé comme un instrument d'accompagnement.

Commission de suivi du Projet Social

Une commission composée de 6 à 8 personnes animée par le directeur (moitié membre du Conseil d'Administration et moitié salariés) sera mise en place dès l'année 2015. Elle aura pour mission principale, deux fois par an au minimum, de faire un point sur l'avancée des travaux.

Elle rendra compte chaque année lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'évolution du projet.

Calendrier d'évaluation

« Faire ensemble pour apprendre ensemble »

Deux rencontres collectives seront organisées entre les habitants, les administrateurs et les salariés du Centre Social du Roussillonnais pour procéder à l'évaluation du projet social, rencontres auxquelles la CAF et les communes partenaires seront associées. L'animation de ces rencontres sera assurée par la commission.

- **Fin 2016** : évaluation à mi-parcours pour mesurer les avancées par rapport aux objectifs et aux actions prévues, repérer les freins et permettre d'éventuels réajustements dans les objectifs et/ou les actions.
- **Au second trimestre 2018** : évaluation finale qui servira de repère dans le cadre du renouvellement du projet social.

Les évaluations seront menées selon une série de critères préétablis en commission par rapport aux objectifs.

Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation ne sont pas exhaustifs mais ils sont nécessaires. Ils permettent d'analyser le niveau d'avancement du projet social et de dégager des tendances. Les critères qualitatifs permettront d'expliquer la pertinence et la cohérence du projet par rapport aux besoins des habitants du territoire.

Nous attirons l'attention sur le fait que la conduite des actions telles que définies dans les fiches action du projet social 2015-2018 sera fonction des évolutions du contexte local et des contraintes budgétaires.

Objectifs généraux	Critères d'évaluation (quantitatifs et qualitatifs)
Axe 1 - REPENSER LE CENTRE SOCIAL	
Redéfinir la fonction Accueil	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement de l'espace d'accueil principal (hall) et d'autres lieux comme le Foyer et la bibliothèque - Création de nouveaux accueils identifiés et/ou formalisés - Mise en place de Form' Actions pour les personnes accueillant les publics : salariés, bénévoles, administrateurs...
Permettre à chacune, chacun, de trouver sa place	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes impliquées dans les projets - Cooptation de nouveaux publics - Représentativité et mixité des publics dans les différentes instances du Centre Social - Mise en place de parcours d'engagement - Qualité, diversité et pérennité des supports - Impacts sur le public (connaissance du Centre Social et implication dans le Centre Social)
Encourager la mise en dynamique de projets	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de candidats au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale - Nombre de personnes s'impliquant dans les commissions - Emergence de groupes de travail permettant de mettre une dynamique dans les activités et les projets - Elaboration d'un organigramme élargi
Mettre en place une organisation lisible et stable	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes impliquées dans les projets - Cooptation de nouveaux publics - Représentativité et mixité des publics dans les différentes instances du Centre Social - Mise en place de parcours d'engagement - Qualité, diversité et pérennité des supports - Impacts sur le public (connaissance du Centre Social et implication dans le Centre Social)
Axe 2 – FAVORISER le «Vivre ensemble »	
Encourager les rencontres et la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle	Création et pérennisation d'un lieu spécifique : implantation, planning, animations...
Lutter contre l'isolement	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes mises en relation - Nombre d'actions qui découlent des différentes rencontres

	<ul style="list-style-type: none"> - Régularité de l'implication des différents acteurs - Mise en œuvre (mise en place et fonctionnement) d'un réseau de veille pour les personnes isolées
Impulser et consolider la confiance en soi pour favoriser l'intégration sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actes, d'initiatives - Actes posés par les personnes à partir du moment où elles arrivent au Centre Social : petits défis, prises d'initiatives, engagements : Quelle progression ?
Développer la mobilité du Centre Social pour plus de proximité auprès des habitants	Actions extra muros
Axe 3 – LUTTER contre la précarité	
Permettre aux habitants en situation de précarité d'être acteur	<ul style="list-style-type: none"> - Concrétisation du projet Epicerie Sociale - Nombre et implication des participants à l'écriture du nouveau projet - Lisibilité et visibilité du réseau solidaire à l'intérieur et à l'extérieur du Centre Social - Adhésion des partenaires aux projets - Nombre de personnes bénéficiaires et leur niveau de satisfaction - Mise en place de projets concrets
Prendre en compte l'isolement des populations les plus précaires dans le fonctionnement du Centre Social	
Axe 4 – AGIR avec et auprès des parents	
Valoriser le potentiel et les compétences éducatives des parents	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants - Identification des besoins - Implication des parents - Création et consolidation des réseaux de partenaires - Mise en place de projets collectifs, d'un comité technique et d'un comité de pilotage - Impact sur l'ensemble des secteurs du Centre Social - Visibilité du positionnement citoyen et laïc du Centre Social dans le cadre des actions proposées
Améliorer le réseau social des parents	
Favoriser une cohérence éducative sur le territoire	

CONCLUSION

Nous venons de présenter le projet social qui est un engagement important entre notre association, la CAF et l'ensemble des partenaires.

Certains engagements peuvent sembler utopiques voire inaccessibles.

Nous pensons, nous, qu'avec de la volonté, de la persuasion, de la conviction et du militantisme nous parviendrons à concrétiser ce projet.

Le souci du mieux vivre ensemble, du partage de valeurs laïques et de l'attention aux autres seront le ferment de sa réussite future.

Pour que ce projet ne reste pas lettre morte, nous nous engageons à l'évaluer constamment, à vérifier son adéquation aux réalités locales et à l'adapter chaque fois que cela sera nécessaire.

Pour ce faire, nous serons à l'écoute permanente de la parole des habitants et nous nous appuierons sur toutes les forces vives du Centre Social (les adhérents, les bénévoles, les salariés) et sur le partenariat institutionnel et associatif.

Ce projet est un challenge : faisons en sorte de le faire vivre !